

Québec, en ayant parlé avec éloge à M. de Laval, ce prélat fut d'avis de l'établir dans sa propre Église, d'abord par manière d'essai ; et comme la ferveur était moins grande apparemment à Québec qu'à Villemarie, on ne composa cette confrérie que de dames pieuses, qu'on réunit de quinze en quinze jours, vers la fin de l'année 1663 (1). DIEU versa sur ces commencements de si abondantes bénédictions, qu'en moins de huit mois un grand nombre de femmes de toute condition se présentèrent pour être admises dans la confrérie de la Sainte-Famille. M. de Laval, jugeant que personne n'en possédait mieux l'esprit et n'était plus propre à le communiquer que M^{me} d'Ailleboust, fut d'avis de l'appeler à Québec pour la mettre à la tête de cette nouvelle association (2). Le P. Chaumonot, qui avait été son confesseur dans le séjour qu'il venait de faire à Villemarie, crut même que DIEU demandait qu'elle allât se fixer à Québec, afin d'assurer le succès de cette œuvre. M^{me} d'Ailleboust prit donc ce parti par obéissance, en 1664, et travailla beaucoup, pendant trois ou quatre ans, à jeter dans les cœurs des dames de Québec les fondements de cette dévotion. M. de Laval approuva les règlements de la Sainte-Famille au mois de mars de l'année suivante 1665, et peu de temps

(1) *Vie du P. Chaumonot, ms. des hospitalières de Villemarie.*

(2) *Annales des hospitalières de Villemarie, tremblement de terre de 1663.*